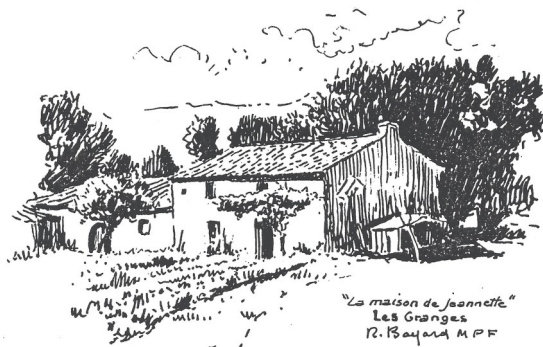


Maison de Jeannette

51 rue de la garousserie - Les Granges
17400 Saint Jean d'Angély
06 56 71 44 74
charente-maritime@maisons-paysannes.org
(ouvert les mercredi et jeudi après-midi).



**L'écho de la
Maison de Jeannette**

Journal de la délégation 17 - N° 1 - Mars 2016

Calendrier 2016

Maison de Jeannette :

- CA : 17 mars, 12 mai.

Sorties :

- 26 juin : Meursac.

Stands :

- 30 avril / 1er mai : Floralia à St Jean d'Angély.
- fin mai : foire aux « pions » à Blanzac les Matha.
- fin mai : salon des éditeurs à Saint Savinien.
- 19 juin : JPP sur le thème « les métiers » (lieu à définir).

CHANTIER PARTICIPATIF

Chez M. Ligonnière Damien
Le Prioleau - 17770 Saint Bris des Bois
D 129 - D 55 - E 3

Le samedi 21 mai 2016 - De 10 H à 18 H

Enduits chaux-chanvre intérieur.

Enduits chaux extérieur.

Venez avec vos sécurités (chaussures, gants, casque)
Ainsi que vos vêtements et outils de travail.

Pique-nique sorti du panier.

Participation gratuite mais adhésion obligatoire.

Réservation avant le 13 mai 2016.
Renseignements au 06 83 46 07 07.

Mme Fortin a été décorée lors de notre AG.



Les officiels lors de la cérémonie



Remise de la médaille par M. Duhem Président de MPP

BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON

Simplicité, authenticité, fidélité, économie.

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69
Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

UNE ACTION CONCRÈTE

**POUR RESTAURER, ENTREtenir
ET PROTÉGER NOS MAISONS
ET NOS PAYSAGES RURAUX**

COMPTE RENDU :

L'Assemblée Générale est ouverte à 09 H 30.

Mme LAMBERT, Présidente, se présente, dit qu'elle succède à J. FORTIN, et qu'il ne sera pas facile de prendre sa suite et du travail accompli en 39 années. Elle remercie les personnes présentes, excuse les absents.

M. CHAPPET, 1^{er} adjoint à la mairie de Saint Jean d'Angély rend hommage à Mme et M. FORTIN. Il fait l'éloge du patrimoine qui doit rester fonctionnel. Il parle du projet de reconstruction de l' « Eden » dont Mme LAMBERT est l'architecte.

M. DENECHERE, maire de Neuviq le Château dit avoir été initié au patrimoine par Mme FORTIN : savoir regarder, apprécier, transmettre. Il parle d'une vie d'engagement pour Mme FORTIN, soutenue par M. FORTIN, son « prince consort ». Il rappelle que Mme LAMBERT a travaillé pour sa commune, et qu'elle saura faire évoluer l'association de façon pertinente.

M. DUHEM, président de l'association nationale de Maisons Paysannes de France, est très ému de rencontrer les adhérents de Charente-Maritime, et nous dit être là avec plaisir. Pour lui il faut être proche des adhérents et être à leur service. Lors du congrès des délégués de Tours en octobre 2015, plusieurs orientations ont été prises :

- l'assemblée générale tournera dans les régions, elle se tiendra à Vienne, en Isère, au musée archéologique, le samedi 21 mai 2016.
- On parle désormais d'organisation horizontale, et non plus pyramidale.
- Le nom des associations départementales pourra maintenant changer et être par exemple : Maisons Paysannes de Charente Maritime – Délégation de Maisons Paysannes de France, à la place de l'appellation actuelle, au gré de la délégation. Le président de l'association sera en même temps délégué.
- MPF est reconnue pour ses compétences techniques, c'est la seule association à avoir été invitée pour l'amélioration thermique du bâti ancien lors de la COP 21 en décembre 2015 à Paris. Elle a aussi été nommée à la commission nationale pour les « abords ». Lutter avec les collectivités territoriales, se concerter est écrit dans la constitution, c'est le devoir des élus et le droit des citoyens. Sur le terrain l'adhérent doit être le veilleur pour éviter toute dérive. C'est pourquoi l'association organise des formations dans les régions : Les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet seront organisées 3 journées de formation à Burie pour notre région.

Pour conclure, il souhaite voir la courbe des adhérents remonter, d'ailleurs en 2015, année du cinquantenaire, cette tendance a commencé ! Nous allons encourager la jeunesse en utilisant les moyens modernes de communication.

Le prix René FONTAINE aura dorénavant deux volets, la conservation du bâti ancien et le patrimoine du 21^{ème} siècle.

Il rappelle que le siège assure les associations lors des visites conseil, à condition que le demandeur soit adhérent.

Mme LAMBERT reprend la parole et remercie, elle est très fière du travail de MPF qui se concilie avec sa profession. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et nous présente les membres du bureau assis à la table.

LECTURE DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 08 FEVRIER 2015 A SAINT BRIS DES BOIS, par Mme JACQUES, vice-présidente.

Après lecture, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

LECTURE DU RAPPORT MORAL, par Mme LAMBERT, présidente.

LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITE, par Mme GROSJEAN, secrétaire.

LECTURE DEU RAPPORT FINANCIER, par Mme MEUNIER, trésorière.

Nous retenons les totaux soit : Recettes : 4 355.00 € - Dépenses : 5 953.93 €

Soit un déficit de l'actif de : 1 598.93 €

Les avoirs en banque s'élèvent à : 8 039.05 €

Après lecture, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Sortants : S. BONNEAU – M.T. JACQUES – C. PLISSONNEAU – Y. SICARD.

Aucun membre de l'assistance souhaitant rejoindre le conseil.

Tous les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

PROJETS POUR 2016 :

REDYNAMISER LA DELEGATION :

- Elargir la participation de MPF 17 à des salons grand public.
- Proposer au CAUE l'expo photos du cinquantenaire.
- Créer des dépliants à déposer chez les notaires et dans les mairies.
- Faire des chantiers participatifs, nous allons définir une date pour un chantier enduit chaux-chanvre.
- Organiser des cafés patrimoines.
- Visites découverte de chantiers terminés.
- Organiser un concours d'architecture contemporaine et du bâti ancien.
- Trouver une animation pour dynamiser les stands lors des expos.
- Faire adhérer des artisans.

- Nommer des délégués de pays.
- Trouver une « célébrité » pour parrainer l'association.
- La page « facebook » a maintenant été créée.

M. DUHEM rappelle un point essentiel : la conservation du patrimoine.

M. DENECHERE suggère un partenariat pour les journées du patrimoine.

Mme LAMBERT va faire tourner l'exposition régionale.

La séance est levée à 11 H 00.

Les membres de l'assistance sont invités à venir fêter Mme FORTIN.



M. Thérèse Jacques, Vice présidente MPF 17
Cyril Chappet, Maire adjoint St Jean d'Y
Bernard Duhem, Président MPF national
Nathalie Lambert, Présidente MPF 17
Pierrette Meunier, Trésorière MPF 17



L'assistance

Après la clôture de l'AG, une petite réception organisée en l'honneur de Mme Jacqueline FORTIN a eu le lieu dans le petit salon voisin, en présence de Mme Corinne IMBERT Sénatrice, M. Cyril CHAPPET 1^{er} adjoint à la mairie de Saint Jean d'Angély, M. Daniel BARBARIN adjoint aux sports à la mairie de Saint Jean d'Angély, M. Pierre DENECHERE maire de Neuvicq le Château et M. François BERTHON délégué adjoint de la Fondation du Patrimoine en Charente-Maritime².

Suite à l'intervention de chacun, louant le travail de Mme FORTIN effectué durant son activité de présidente, M. DUHEM, président national lui a remis la médaille de Maisons Paysannes de France³. Mme FORTIN, honorée, remercie les présents, ainsi que les absents qui ont marqué son parcours.

Après le bouquet de fleurs traditionnel et le verre de l'amitié, l'assistance s'est rendue au restaurant pour la convivialité.

L'après-midi, le groupe est allé au domaine de l'« Alleu »¹, commune d'Asnières la Giraud, pour apprécier les travaux de restauration qu'ont effectués les propriétaires M. et Mme ROUSSEAU.

L'ampleur des travaux, le raffinement des restaurations tant en maçonnerie, qu'en menuiserie ont fait ouvrir grands les yeux des visiteurs. L'adaptation à la vie moderne des locaux ancestraux, tout en gardant et mettant en valeur les traces du passé est remarquable. Malgré le temps non propice, nous nous sommes attardés à regarder, apprécier et regarder encore.

Félicitations à M. et Mme ROUSSEAU et aux ouvriers qui ont si bien travaillé.

La soirée s'est terminée par la galette charentaise maison et le pétillant offerts par nos hôtes.

Une belle journée bien remplie.



Les anciens chais



Le Puits



La façade côté cour



Le potager



le cadran solaire



L'évier avec aiguière

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
Délégation de Charente-Maritime

Dimanche 17 avril 2016

Annepont

Promenade préparée par : Mme Jacques - M. Hillaireau - M. Poinsteau
Mme Boizumault et M. Boizumault (Maire).

Nous observerons en priorité les lieux publics :
Les maisons, les bois, les rivières...
Il sera demandé 2 euros par personne.

09 h 00 : Rendez-vous à Annepont : parking avant la salle des fêtes, vers de l'église.

09 h 45 : - Visite de l'église, intérieur-extérieur.

- Ancien cimetière, four, pigeonnier, mur de pierre sèche.
- Rue des Blanchardières, observation des maisons.
- retour dans le bourg par l'allée des marronniers.
- Rue de la Rutelière, logis de Pontieux, ancienne mairie-école.

11 h 15 : Voir les deux moulins. L'un a conservé sa roue, l'autre est devenu la mairie.
Visite et présentation par M. Le Maire.

12 h 15 : Retour aux voitures pour le pique-nique.

Restaurant de la gare 24 rue de la gare 17350 Taillebourg, menus de 17 à 22 Euros.
Réserver soi-même en se présentant de MPF au 05 46 91 44 22.

14 h 15 : Départ en voiture pour Le Maine Moreau. (faire des voitures complètes).
Arrêt au logis (louis XIII), porte à écusson, reste de pigeonnier.

Les Blanchardières, les Garreaux.

15 h 30 : Château Gaillard, qui fut le théâtre de plusieurs drames.
Le propriétaire nous parlera de ceux de la dernière guerre.

16 h 30 : Départ par La Vignolerie (reste d'un ancien logis).

16 h 45 : Arrêt au Petit Moulin, propriété restaurée en gîtes pour étrangers (visite extérieure par la propriétaire).

17 h 15 : Retour vers Annepont par chez Merlet, chez Péton (visite des villages), chez Guindet (maison ossature bois de M. et Mme Boizumault).

17 h 45 : Fin de la visite.

La Présidente
Nathalie Lambert

BULLETIN-RÉPONSE

Mme, Melle, M.		Tél :
Demeurant à		Courriel
- Assistera à la promenade du 17 avril 2016	OUI	NON
- Participera au pique-nique en commun	OUI	NON
- Mangera au restaurant (réserver soi-même)	OUI	NON

Bulletin à remplir et à adresser à :

MPF 17 - Maison de Jeannette, 51 rue de la Garousserie, Les Granges 17400 St Jean d'Angély.
Tél : 06 56 71 44 74 - Courriel : charente-maritime@maisons-pysannes.org

Réponse souhaitée avant le 10 avril 2016.